

son libretto est à la fois une œuvre littéraire et un document précieux.

M. Joseph Vézina, président du comité de musique, prépara la musique qui devait accompagner quelques-unes des scènes des *pageants*.

Pendant que le comité d'histoire faisait bonne besogne, M. le notaire Valin, de Saint-Augustin, eut la pensée d'insérer au programme une autre démonstration dont l'enseignement ne pourrait manquer d'être salulaire. Il proposa de récompenser nos « familles canadiennes » par un diplôme et une médaille d'honneur qui seraient distribués solennellement à ceux-là de leurs descendants qui pourraient témoigner qu'ils occupent, encore aujourd'hui, un bien familial que leurs ancêtres ont occupé sans interruption depuis au moins deux siècles ou depuis l'année 1700. Dans sa séance du 24 février 1908, le comité d'action accepta une proposition, rédigée dans ce sens, qui lui fut soumise par le « comité des anciennes familles ».

On ne voulut pas non plus laisser passer les fêtes du centenaire sans convier le peuple à de grandes auditions musicales. Le comité de musique mit donc au programme, en plus d'une messe solennelle en plein air, l'ode symphonique de Félicien David, *Christophe Colomb*.

Entre temps, Son Excellence le Gouverneur général poursuivait la réalisation de son dessein de *nationaliser* les champs de batailles de Québec; et le 15 janvier 1908, il convoquait à Ottawa, au théâtre Russell, les clubs canadiens, et il y exposait son projet.

Le 19 mars suivant, Son Excellence sanctionnait la loi votée par les Chambres, qui établissait une Commission